
NATURA 2000

FORMULAIRE STANDARD

POUR LES ZONES DE PROTECTION SPECIALE (ZPS)

POUR LES SITES ELIGIBLES COMME SITES D'INTERET
COMMUNAUTAIRE (SIC)

ET

POUR LES ZONES SPECIALES DE CONSERVATION (ZSC)

1. IDENTIFICATION DU SITE

<i>1.1. TYPE</i>	<i>1.2. CODE DU SITE</i>	<i>1.3. DATE DE COMPILATION</i>	<i>1.4. MISE A JOUR</i>
E	FR4202004	200702	

1.5. RELATION AVEC D'AUTRES SITES DE NATURA 2000

CODE DE SITES NATURA 2000

FR4201807
FR4211807
FR4202002
FR4201805
FR4201806

1.6. RESPONSABLE(S):

S.P.N. - I.E.G.B. - M.N.H.N.

1.7. APPELLATION DU SITE:

Site à chauves-souris des Vosges haut-rhinoises

1.8. INDICATION DU SITE ET DATES DE DÉSIGNATION/CLASSEMENT:

DATE SITE PROPOSÉ ÉLIGIBLE COMME SIC:

DATE SITE ENREGISTRÉ COMME SIC:

200702

DATE DE CLASSEMENT DU SITE COMME ZPS:

DATE DE DÉSIGNATION DU SITE COMME ZSC:

2. LOCALISATION DU SITE

2.1. COORDONNÉES DU CENTRE

LONGITUDE

E 7 7 48

W/E (Greenwich)

LATITUDE

48 4 0

2.2. SUPERFICIE (HA):

6231.00

2.3. LONGUEUR DU SITE (KM):

2.4. ALTITUDE (M):

MIN

400

MAX

1000

MOYENNE

700

2.5. RÉGION ADMINISTRATIVE:

CODE NUTS

FR422

NOM DE LA RÉGION

Haut-Rhin

% COUVERT

100

2.6. RÉGION BIOGÉOGRAPHIQUE

Alpine

Atlantique

Boreale

Continentale

Macaronesienne

Mediterranéeenne

3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

3.1. TYPES D'HABITATS présents sur le site et évaluation du site pour ceux-ci:

TYPES D' HABITAT ANNEX I:

CODE	% COUVERT	REPRÉSENTATIVITÉ	SUPERFICIE RELATIVE	STATUT DE CONSERVATION	EVALUATION GLOBALE
9110	18	C	C	B	C
9130	13	C	C	B	C
4030	11	C	C	B	B
6520	8	C	C	B	C
9170	4	C	C	C	C
9160	3	C	C	C	C
9180	3	C	C	B	B
3260	1	D			
6230	1	D			
6210	1	C	C	B	C
6410	1	D			
6430	1	C	C	B	C
3150	1	D			
8110	1	C	C	B	C
8220	1	C	C	B	C
8230	1	C	C	B	C
9150	1	D			
91E0	1	C	C	C	C
6510	1	C	C	B	C

3.2. ESPECES

mentionnées à l' Article 4 de la Directive 79/409/CEE

et

figurant à l'Annexe II de la Directive 92/43/CEE

et

évaluation du site pour celles-ci

3.2.a. ESPECES - OISEAUX visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil**3.2.b. ESPECES - Oiseaux migrateurs régulièrement présents sur le site non visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil****3.2.c. ESPECES - MAMMIFERES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil**

CODE	NOM	POPULATION			EVALUATION DU SITE			
		Résidente	Migratoire		Population	Conservation	Isolement	Globale
			Nidific.	Hivern.				
1361	Lynx lynx	2-3i			C	C	C	C
1310	Miniopterus schreibersi			175i	D			
1324	Myotis myotis		1100 f.	450 a.	B	B	C	C

3.2.d. ESPECES - AMPHIBIENS et REPTILES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil**3.2.e. ESPECES - POISSONS visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil****3.2.f. ESPECES - INVERTEBRES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil**

CODE	NOM	POPULATION			EVALUATION DU SITE			
		Résidente	Migratoire		Population	Conservation	Isolement	Globale
			Nidific.	Hivern.				
1092	Austropotamobius pallipes	P			C	B	A	B

3.2 g. ESPECES - PLANTES visées à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.3. Autres espèces importantes de Flore et de Faune

(B = Oiseaux, M = Mammifères, A = Amphibiens, R = Reptiles, F = Poissons, I = Invertébrés, P = Plantes)

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1. CARACTERE GENERAL DU SITE

Classes d'habitats	% couvert.
Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1
Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1
Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	11
Pelouses sèches, Steppes	1
Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	16
Pelouses alpine et sub-alpine	1
Forêts caducifoliées	20
Forêts mixtes	34
Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	13
Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1
Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1
Couverture totale	100 %

Autres caractéristiques du site

Les principales caractéristiques écologiques des Vosges moyennes sont les suivantes :

- Un relief montagnard prédominant les différentes parties du site étant essentiellement situées sur les crêtes secondaires d'orientation ouest est, perpendiculaire à la crête centrale, à des altitudes comprises entre 400 et 1000 m, de 700 m en moyenne. La partie de site de Soultzmatt a un relief collinéen,
- Un climat subatlantique à tendance continentale, une pluviosité marquée, un enneigement important, des températures moyennes fraîches,
- un substrat géologique essentiellement granitique, comportant cependant des grès localement et dans les parties sud différents substrats volcaniques,
- des activités essentiellement forestières, mais également agricole, sur un peu moins du quart de la surface et touristiques,
- d'anciennes activités minières et militaires qui constituent des milieux d'accueil pour plusieurs espèces de chauves souris.

4.2. QUALITE ET IMPORTANCE

Les hautes Vosges, montagnes granitiques de moyenne altitude, abritent un ensemble exceptionnel d'habitats naturels remarquablement bien conservés. Les forêts, qui montrent un fort degré de naturalité, sont composées pour l'essentiel de hêtraies-sapinières et de hêtraies d'altitude. Les Erablaies d'éboulis et les pessières sur les blocs constituent les autres habitats forestiers de grand intérêt patrimonial. Les landes, qui résultent de pratiques agropastorales séculaires, recouvrent la plupart des crêtes. Elles couvrent également une bonne proportion des versants. Elles accueillent de nombreuses espèces animales et végétales.

Certains versants situés en dessous de 900 m, vallées et crêtes secondaires du massif vosgien abritent les gîtes de reproduction, de passage ou d'hivernage de deux espèces de chauves-souris d'importance communautaire, le Grand Murin et le Minioptère de Schreibers. Ces secteurs sont essentiels pour les espèces concernées en Alsace, puisqu'ils accueillent respectivement le tiers de la population du Grand Murin et la totalité de la population de Minioptère de Schreibers.

A noter également la présence d'un cours d'eau abritant l'écrevisse à pattes blanches.

Les surfaces retenues abritent divers habitats naturels d'intérêt communautaire. Parmi eux les hêtraies sapinières et prairies montagnardes sont particulièrement développées. On notera en particulier le développement de diverses formations forestières de ravins et des groupements végétaux d'éboulis et de rochers.

4.3. VULNERABILITE

La vulnérabilité la plus importante pour les populations de chauves-souris se situe au niveau des gîtes de reproduction, d'hivernation ou de transit. La perturbation de ces lieux a un impact négatif immédiat sur la colonie.

Pour ce qui concerne les gîtes de reproduction, la situation locale semble favorable, en raison de conventions de gestion existant entre la plupart des communes et l'association de protection des mammifères d'Alsace. Des mesures devront cependant être prises pour les gîtes de transit et de l'hibernation.

4.4. DESIGNATION DU SITE

4.5. REGIME DE PROPRIETE

Les 2/3 de la surface sont forestières et les forêts publiques y dominant. Le restant de l'espace est privé.

4.6. DOCUMENTATION

Cabinet DENNY CONSULTANT, (1994). - Contribution à l'inventaire et à la localisation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire en Alsace en application de la Directive Habitat CEE du 21 mai 1992. - DIREN Alsace.

Raphaël SANE, automne 2006 - Définition de sites significatifs pour la préservation du crapaud sonneur à ventre jaune et de quatre espèces de chauves-souris en Alsace. 73 p. Diren Alsace.

Bouquot éco-paysagement, 12/1999, 160p. - Constitution du réseau européen Natura 2000 : site des promontoires siliceux, secteur du massif forestier et siliceux du Molkenrain. Partie I : description des patrimoines.

Bouquot éco-paysagement, 12/1999, 59p. - Constitution du réseau européen Natura 2000 : site des promontoires siliceux, secteur du massif forestier et siliceux du Molkenrain. Partie II : description des activités économiques - synthèse des enjeux.

OBERTI D., (1990). - Catalogue des types de stations forestières des Vosges alsaciennes. - Vol. I, Minist. de l'Agriculture et de la Forêt.

Barataud et Al, 2000 - Sites natura 2000. Définition et aires d'études pour une cartographie des habitats de chasse à chiroptères.

5. PROTECTION DU SITE ET RELATIONS AVEC CORINE

5.1. TYPES DE PROTECTION aux niveaux national et regional

CODE	% COUVERT.
FR23	3
FR24	55
FR15	100

5.2. RELATION AVEC D'AUTRES SITES PROTEGES

désignés aux niveaux national ou régional:

TYPE CODE	NOM DU SITE	TYPE DE CHEVAUCHEMENT	% COUVERT.
FR23	Forêt domaniale de Saint Pietremont		3
FR24	Forêts communales de Bergheim, Lapoutroie, Hohrod...		55
FR15	Parc naturel des Ballons des Vosges		100

désignés au niveau international:

5.3. RELATION AVEC DES SITES CORINE BIOTOPES

6. IMPACTS ET ACTIVITES SUR LE SITE ET AUX ALENTOURS

6.1. IMPACTS ET ACTIVITES GENERAUX ET PROPORTION DE LA SUPERFICIE DU SITE AFFECTE

IMPACTS ET ACTIVITÉS SUR LE SITE

CODE	INTENSITÉ	% DU SITE	INFLUENCE
101	A B C	5	+ 0 -
110	A B C	30	+ 0 -
140	A B C	10	+ 0 -
151	A B C	10	+ 0 -
160	A B C	60	+ 0 -
162	A B C	10	+ 0 -
390	A B C	1	+ 0 -
510	A B C	20	+ 0 -
624	A B C	2	+ 0 -
690	A B C	2	+ 0 -
969	A B C	2	+ 0 -

IMPACTS ET ACTIVITÉS AUX ALENTOURS du site

6.2. GESTION DU SITE

ORGANISME RESPONSABLE DE LA GESTION DU SITE

Office National de Forêts, 14, rue du Maréchal Juin, 67084 STRASBOUR cedex.

Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, 68140 Munster.

GESTION DU SITE ET PLANS

7. CARTE DU SITE

Carte physique

Photographie(s) aérienne(s) jointe(s):

8. DIAPOSITIVES

4. DESCRIPTION DU SITE

4.7. HISTORIQUE